

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION
ET DU DÉVELOPPEMENT

Paris, le 5 mars 1993
20 rue Monsieur
75700 Paris

Le Ministre Délégué

Déclaration de M. Marcel DEBARGE, Ministre délégué
à la Coopération et au Développement

Je prends acte avec intérêt des progrès enregistrés ces jours derniers de nature à favoriser une solution politique et pacifique au conflit qui affecte le Rwanda.

Ces progrès me paraissent s'inscrire tout à fait dans le cadre des conversations que j'ai pu avoir lors de ma récente mission dans la région.

Dans ce contexte, la saisine du Conseil de sécurité des Nations-Unies par le Gouvernement rwandais me paraît favoriser la mise en oeuvre concrète d'un cessez-le-feu et le rétablissement progressif d'un climat propice à la définition d'une solution politique.

Je me félicite que la raison semble gagner du terrain de part et d'autre et je forme des voeux de plein succès pour les négociations qui s'ouvrent aujourd'hui à Dar-es-Salam.